

En passant par les Epoisats

Pour qui s'intéresse à la colonisation du vallon sauvage des Epoisats, le livre sur Vallorbe de 1989, par ailleurs très remarquable, n'apportera qu'une information lacunaire en sa page 20 :

La montagne des Epoisats est obtenue pour 1200 écus blancs de l'ancien bailli Samuel de Watteville. En 1703, elle s'agrandit du Pré-à-la-Fée, plus en aval sur le ruisseau des Epoisats, que Jérémie Vallotton cède pour 1530 florins.

C'est bien peu pour un alpage qui a du laisser des traces documentaires bien plus importantes que cela.

Tentons notre chance du côté de P.-F. Vallotton-Aubert et de son autant remarquable ouvrage sur Vallorbe paru en 1875. On lit, à la page 95 :

Elle acquit successivement (la commune de Vallorbe) six autres propriétés de ce genre, mais bien plus importantes, ce sont : 1o le Mont d'Orzeires, acheté à Gédéon de Hennezel en 1635 pour le prix de 4100 florins ; - 2o les Epoisats (pouvant nourrir 25 vaches), obtenus pour 1200 écus blancs de l'ancien bailli Samuel de Watteville et agrandis en 1703 du Pré à la Féglia que Jérémie Vallotton céda à la commune pour 1530 florins....

On se rendra compte que les rédacteurs du premier de ces deux ouvrages n'a fait que reprendre les propos de Vallotton sans chercher à en savoir plus. Ce qui nécessite aujourd'hui de notre part une enquête quelque peu plus serrée que nous mènerons surtout à partir des cartes de géographie à notre disposition. Mais tournons-nous tout d'abord du côté des œuvres du professeur pour recueillir des éléments plus conséquents.

A côté des maisons d'habitation et de prés, le Mas des Epoisats renfermait d'importants pâturages, des bois et une fruitière.

La concession faite à Petit Jean Rochat échut à Jeanne Malherbe (1574), veuve d'égrège J. Roy de Morges. Celle-ci s'en dessaisit en faveur du maître de forges Pierre de Hennezel, au prix de 700 florins. Les parties stipulèrent qu'une somme de 100 florins serait affectée à la réparation des bâtiments.

Un certain Antoine Gentil, bourgeois d'Orbe, avait des droits sur les Epoisats. Le rachat de ces droits par de Hennezel s'effectua moyennant la somme de 384 florins.

Le commissaire Monney lauda l'une et l'autre conventions, dressées le 14 mars 1608 par le notaire Guillaume Vallotton.

La reconnaissance du maître de forges et seigneur de la « Robelle »¹ décrit en ces termes la situation du mas des Epoisats : « certaine place de joux, roches et bois, près d'un lieu appelé sagne Vuigniard... entre les rochers de Chichevaux à orient et le Crest des Agollions, alias Crêt de la Tornaz que tiennent plusieurs particuliers devers occident ; les prés et communs de Vallorbes devers bize ; les prés et possessions des RoCHAT des Charbonnières près le Pont devers vent ».

Le receveur de LL.EE. percevait des abergataires une cense directe de 3 sols, parce que l'abergement avait été consenti en 1552, non par la commune du Lieu, mais par le bailli de Romainmôtier, noble Bénédict de Diesbach.

LL.EE. s'étant probablement aperçues que les Epoisats restaient incultes et sans profit pour personne, durent à un moment donné, les réunir à leur domaine.

Tout cela concerne-t-il ce qui sera la future montagne des Epoisats ? Probablement, puisqu'il n'y en eut pas ou guère d'autres en ces lieux.

Auguste Piguet avait puisé ses sources dans le livre des reconnaissances de 1600 à 1608 (ACV). Voici ses copies des pages concernées par les Epoisats :

B. Recon. de noble et fructueux Pierre Denizel, seigneur de la Robelle, a fait et résidant es forges sus Vallorbes.
17.4.1608.

898... à présent maître des forges sus Vallorbes, acquiesce... la place susdite, montagne et jous, size et jous, au complot du terr. de la Vallée de la de jous et Maïnie de Vallorbes... des biens de Jofan, fils de Claude Rodat... en susdite abb. par n. et vertu avec Benedict de Diesbach, four Cou 5. baillij de Rom., au nom de nosol. repr. Jofan a Jostit Jofan Rodat des Charl., receu par d. n. Adel Mayor le 4.6.1552 (895), et aut. n. conf. devenue... par luy fait de femme femme Jacqueline Malherbe, relicte de feu epr. Jacques Ray, au son disant bourgeois de Morges, pour la prix de 700 fl. de principal, 20 fl. de vin ; 100 fl. que a de l'orent affliguer avec reparations de la maison, outre la somme de 70 fl. annuels faicables pour l'admadiation, pour Jofalloir (ad. montagne) plus que les sommes susdites. Ce la receu par epr. Geill. Vallotton, le 14.3.1508; Cade' par Rom. et Jous. seign. Hans. Ultsal Koch, l. de Romm; le cad. signa' par may comm. ^{HANS} saubz signa' le 17.4.1608, d'hommeent celle' — Les Jous acquis par led. seign. B. Denizel fait de Rom. ^{de} Crest. Jentil; bang. d' Erbe, pour la prix de 384 fl. six s. de principal, outre 10 fl. de vin. acte receu par qui dessus, et Cade' par que dessus, Ch. et jous des aut. escript; et de quel abb. la tenen s'entent :
Le Benedict de Diesbach, B. de Romm... savoyr faic.

¹ La Robellaz, commune d'Essertines, district d'Echallens.

comme se soit que Rière de Vallée du Lac de Joux, il y aie certain
 place de joux, roches et bois, par d'iceux appelle Sagne Val-
 gurnal, quasi couronné avec Chartes d'abb. fait par les abbés de
 L. d. J. avec Rochat des Charb., avec (Ces de S. V.). Le quel lieu
 a appartenit tiennent les Rochat, comme l'abb. est venu 900
 par S. Maïois... Or l'abb. (Ces) est entre les Rochers de Bize
 sous restant d. orient, et le lieu au Pont de la Fontaine versant
 d. occident, jusques au droit par là où se départent les sep-
 t. L. d. J. et de Rommonastier (c. caule de Vallorbes de cette de
 bize); et jusques par là où finit certain l'abb. de S. V.
 d. l'ouest. Lequel lieu de roche, bois et joux n'est inutile,
 sans faire profit à n. d. l'abb.; parquoy considérant, ay
 iceluy abergé à Petit Jehan Rochat des Charb.: ainsi en l'abb.
 Ces, selon ce contenu des Chartes affin d'iceluy au favor
 faire par et autres par. Pour la cause d'icelle de 35
 parables au receveur de L. d. J. sus l'assensy l'abb. S. Maïois.
 Passant le droit de directe laigneurie (C), d'icelles...
 Fait le 4. 6. 1552. Signé Michel Mayor - : ainsi en
 l'montagne, soit fructière, avecq les maisons, granges, challets
 constructz et édifiés en icelle; située rière le confin
 et messellerie de l'abb. et mayorie de Vallorbes;
 lieu appelle les Espoysat en S. V.; ensemble toutes
 les par. en dépendantes, joute les roches de Chichevaux d. orient,
 le Crest des Agollions, que tiennent plusieurs particuliers,
 d. occident; les prés et commungs de Vallorbes d. bize; les
 piéces et possessions des Rochat des Charb. près le Pont, d. orient. #
 Ceste ann. 901 35... à l'abb. S. Maïois... 9013 fait.
 902, à Rommonastier, estant à ce lieu; egr. Camille Bonard
 receveur de Curmaux; l'abb. Ces, l'abb. de Rommonastier
 Michel Mayor, receveur de Curmaux, l'abb. S. V. Vallorbes
 chapelain de Vallorbes; egr. Guill. Vallorbes, curial
 des lieux, desmoings.

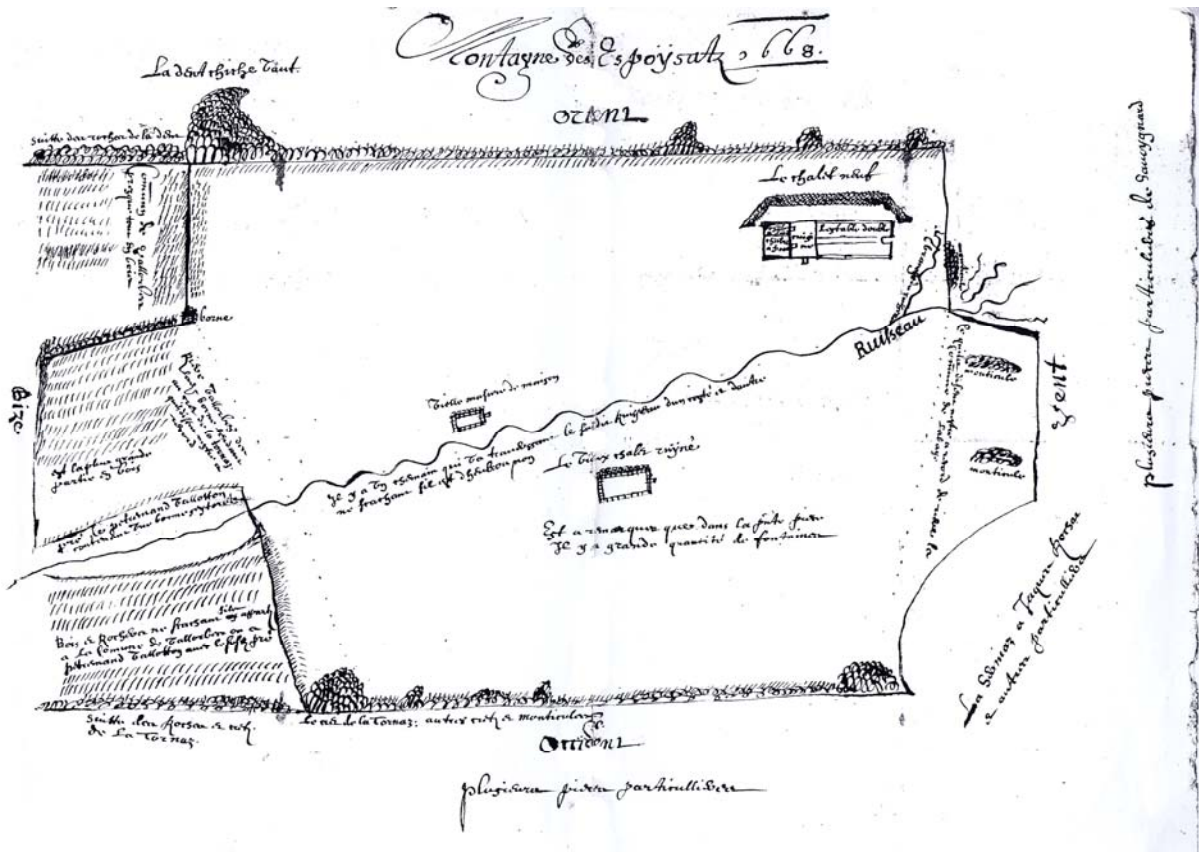
Ceste 35.

Momey

Cet abergement de 1552 consenti à Petit Jehan Rochat des Charbonnières, qui sera donc transmis à d'autres ultérieurement, consistait en : l'montagne, soit fructière, avecq les maisons, granges, challets constructz et édifiés en icelle, située rière le confin et messellerie de l'abbaye et mayorie de Vallorbes, lieu appelé les Espoysat en S. V. (Sagne Vuigniard); ensemble toutes les possessions en dépendantes, joute les roches de Chichevaux d'orient, le Crest des Agollions, que tiennent plusieurs particuliers d'occident; les prés et commungs de Vallorbes de bize; les piéces et possessions des Rochat des Charbonnières près le Pont.

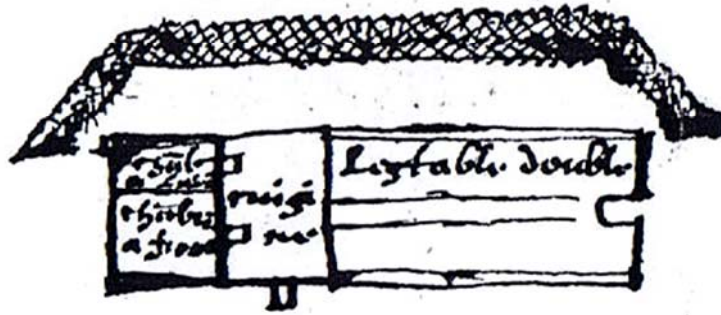
On s'en rend compte à la lecture de cet énoncé, il y avait là-bas, dans le vallon aujourd'hui perçu comme retiré des Epoisats, toute une série de bâtiments, véritable colonie humaine que nous tenterons de suivre par les cartes.

La première de celles-ci est de 1663. Il est possible que ce soit alors que la commune de Vallorbe ait racheté le gros de la montagne des Epoisats de Samuel de Watteville, ancien bailli.



Est-ce les lieux décrits plus haut ? Toujours est-il que l'on vient de construire un chalet neuf au détriment du vieux que l'on a abandonné. Demeure aussi à proximité une vieille mesure de maison. On le constate, il y a déjà abandon des lieux, tout au moins à titre de résidence permanente, au profit d'un alpage dont on tirera profit pendant la belle saison.

Le chalet neuf

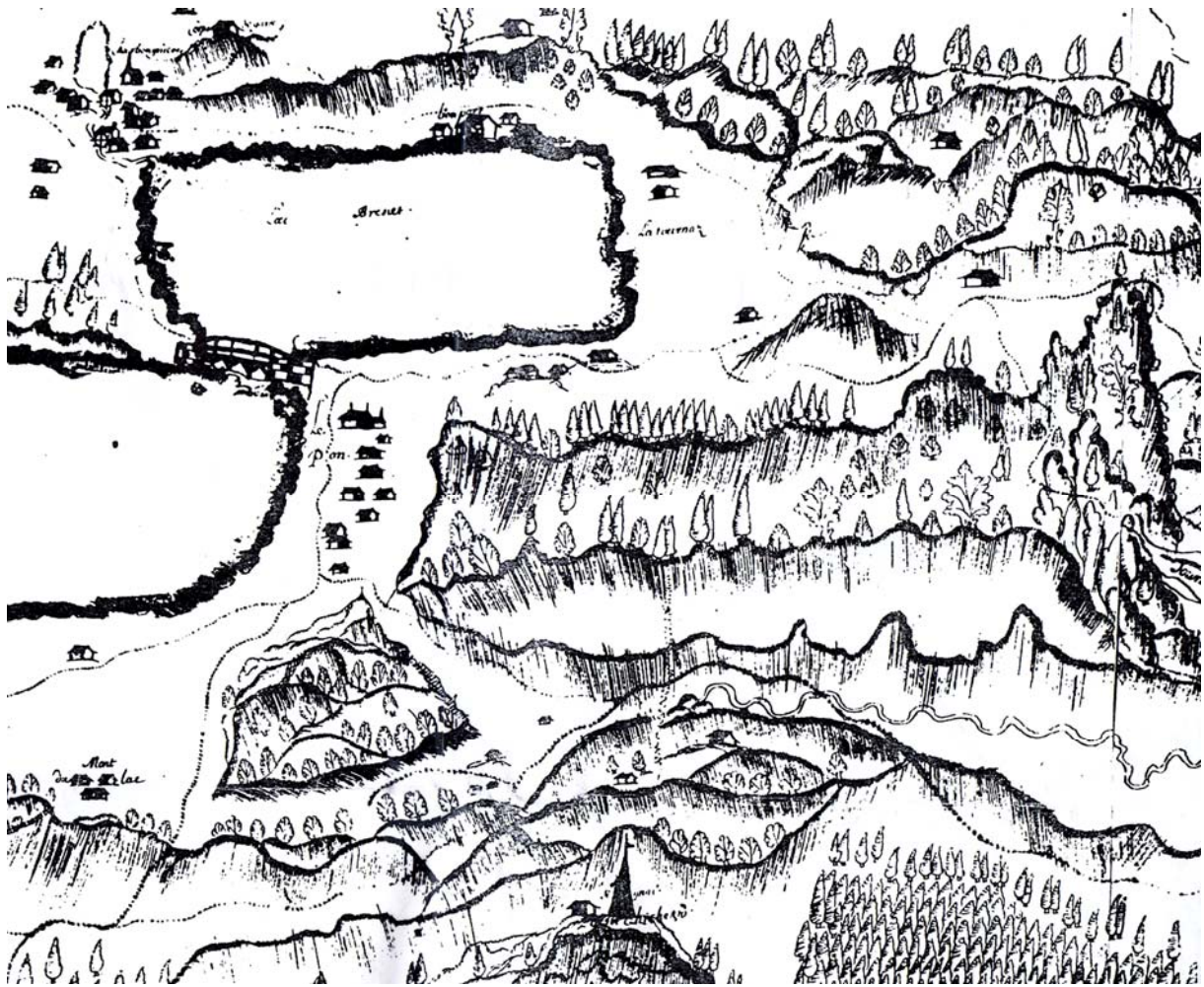


Le chalet, tel qu'il apparaît sur le plan, est déjà moderne, avec une étable à double rangée qui peu accueillir un grand nombre de vaches. La cuisine de fabrication est au milieu – manque juste la cheminée qui pourrait ne pas exister. A gauche, deux pièces, la chambre à lait et la chambre à fromage. On accède à chacune de ces deux pièces par la cuisine. On peut pénétrer en celle-ci uniquement par la porte que l'on estimera donner sur la pente du pâturage. Par contre on n'est autorisé, semble-t-il, à rentrer dans l'étable que par la porte utilisée par le bétail lui-même. Est-ce dire que c'était la réalité, ou au contraire, une ou deux portes auraient-elles été oubliées qui conduisaient directement de la cuisine à l'écurie, comme cela est toujours le cas ?

Un mur protecteur a été établi du côté de la montagne, soit Chichevaux.

Nous avons affaire ici à un chalet construit selon le plan allongé, copie probable d'autres établissements de ce type que l'on pouvait rencontrer dans les environs immédiats de la Vallée de Joux.

Inutile de dire que ce chalet neuf a disparu depuis longtemps !

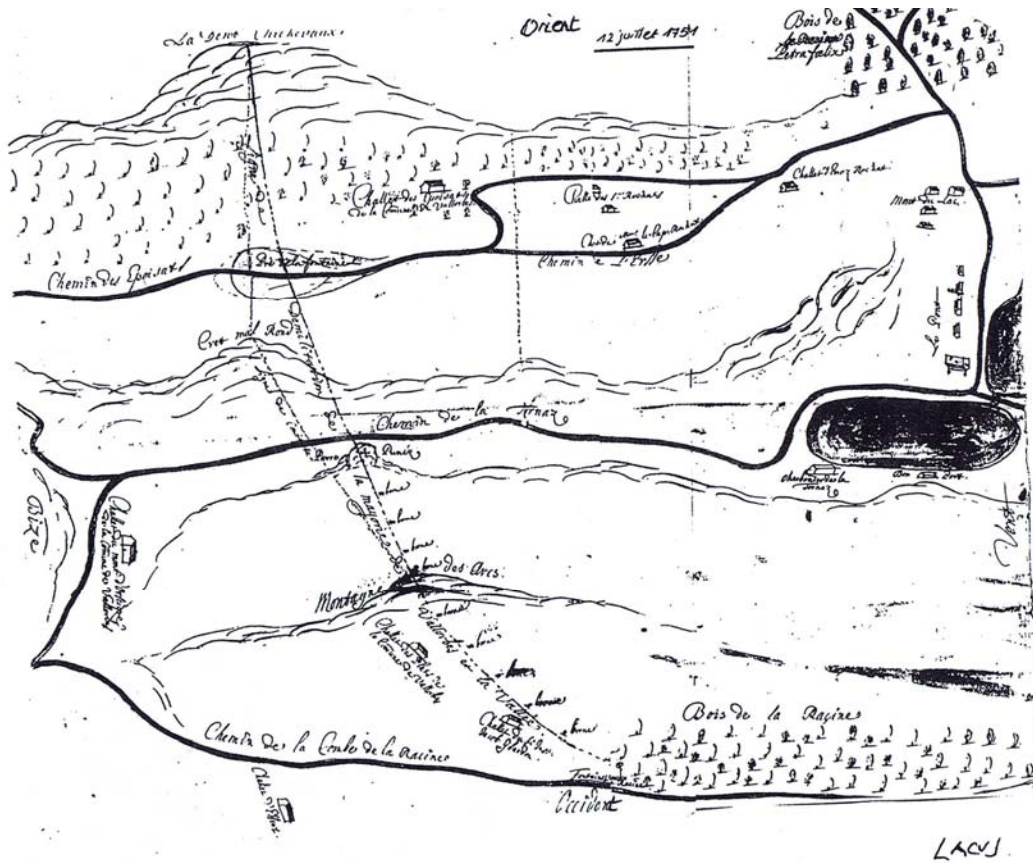


Que nous offre de découvrir la carte Vallotton dite de Yale et produite vers 1710 ? Deux ou trois bâtisses situées dans le vallon des Epoisats où coule une belle rivière sinueuse, mais positionnées de manière si sommaire qu'il est difficile de savoir de quels chalets ou bâtiments il s'agit.

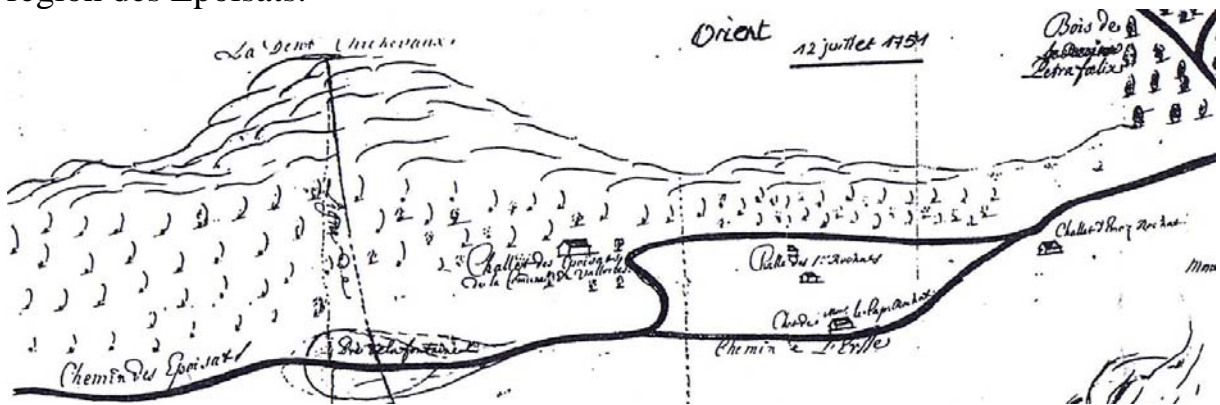


Extraits de la carte Vallotton de 1709 (original archives de Vaulion) qui nous font découvrir les Epoisats-dessous de la commune de Vallorbe et les Epoisats-dessus dont le propriétaire n'est pas signalé. Il existe plusieurs petites maisons en Sagne Vuagnard et sur les contreforts de la Dent, figure le chalet à Moyse Rochat qui ne serait autre, selon nos hypothèses, qu'un premier chalet de la Dent situé en aval de l'actuel chalet de la Dent-dessous.

La carte suivante est de 1751 :



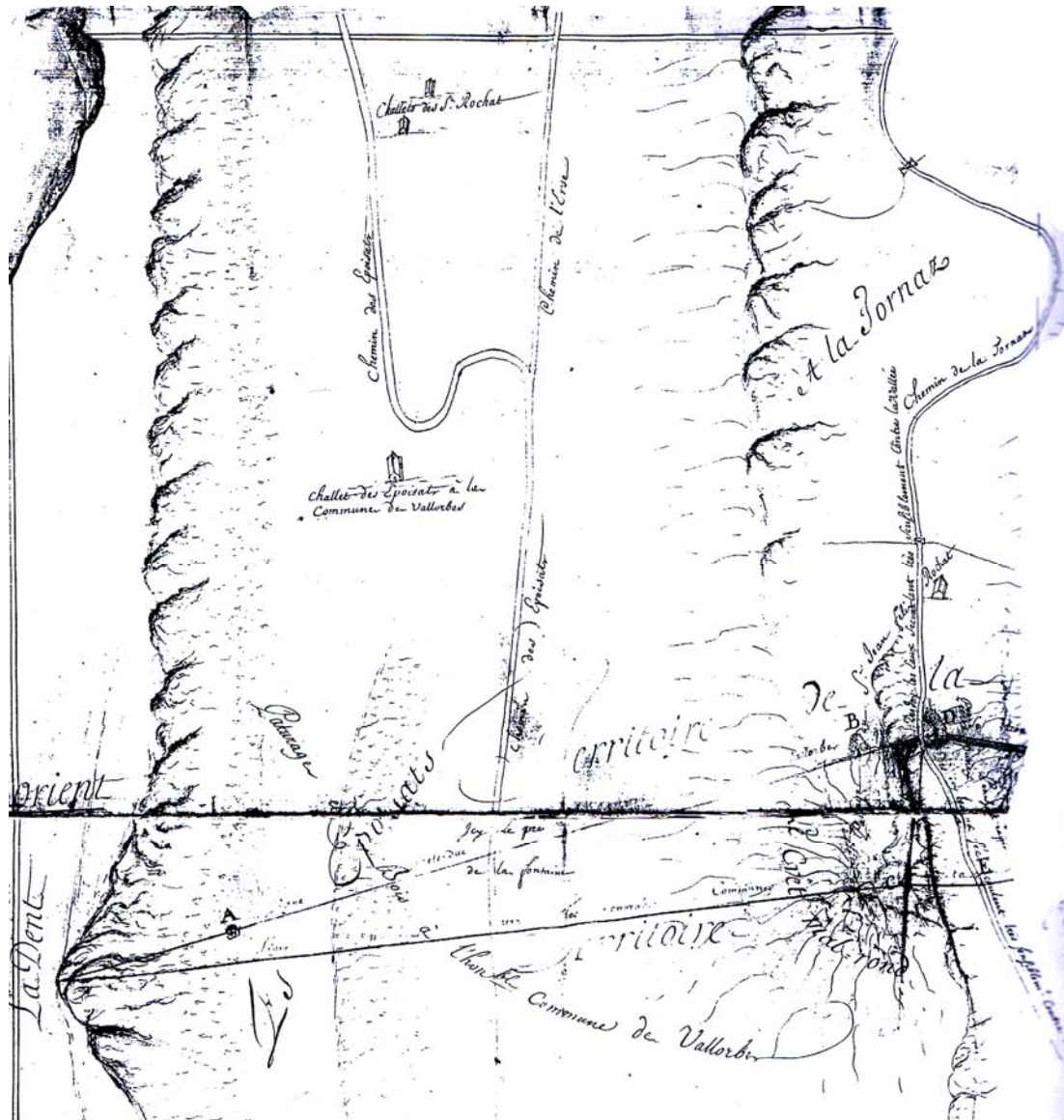
Carte qu'il convient d'agrandir afin d'offrir un meilleur coup d'œil sur la région des Epoisats.



Le chalet des Epoisats de la commune de Vallorbe, au centre, est presque entièrement sur le territoire de L'Abbaye. On pourrait le situer sur une carte actuelle au-dessous du tunnel de la ligne de chemin de fer. Il est évident qu'il peut aussi déborder en amont de cette même ligne. Où l'on trouvera ensuite d'autres chalets. Ceux-ci possédés par les sieurs Rochat pour un, par le capitaine Rochat pour l'autre, voisin immédiat. Ce dernier est situé au bord du chemin de l'Erse qui n'apparaît plus sauf erreur sur les cartes géographiques actuelles. S'en va-t-il du côté des hauts des crêts dominant à occident le lac Brenet, région actuelle de la Dzeville ? C'est possible. La configuration des lieux, avec la

repousse presque totale de la forêt, ne permet guère de s'en rendre compte. Mais une étude attentive du terrain permettrait peut-être quand même de repérer toutes les masures de ces bâtiments disparus, vaste travail s'il en est.

Plus haut, du côté des Agouillons, est le chalet d'Esmoz Rochat, du Pont.



Le plan de la page précédente, tiré des ACLieu, cote F50, de 1748, soit antérieur de trois ans, offre les mêmes renseignements. On y voit que le pâturage et chalet des Epoisats de la commune de Vallorbe sont sur le territoire de celle de l'Abbaye. Et que si l'on traverse les monts à occident, on tombe directement sur la Tornaz où se trouvent un ou d'autres chalets que l'on analysera dans un prochain volet.



Sur la carte IGN de 1783, on ne découvre plus que deux bâtisses sous le terme Episats. Il faut considérer que le chalet des Episats de la commune de Vallorbe existe encore et constitue l'une ou l'autre de ces deux constructions, plutôt celle située au bord même du chemin des Episats. Celui-ci est signalé ici comme le chemin de Vallorbe, nos français n'ayant probablement pas pu comprendre ce premier terme prononcé avec l'accent du coin !



Sur cette carte générale tirée du cadastre 1811-1814 de la commune de l'Abbaye (ACV, GC 1139/2), signée Georges et Alexandre Wagnon, le territoire des Epoisats semble ne pas être fortement boisé. Le chalet est visible dans l'angle ouest. Il n'y pratiquement aucun doute que l'alpage soit encore en pleine activité.

Nous tombons désormais sur les cartes topographiques. Celle du canton de Vaud, de 1877/1880, ne nous montre plus de chalet sur l'emplacement qui était le sien trois quart de siècle auparavant. Par contre se découvre encore une

dernière bâtisse, qui pourrait être un chalet construit dès après le début de ce XIXe siècle. On le trouve à proximité de l'ancien chemin de l'Erse.



La carte de 1891 nous montre de même une dernière bâtisse sise cette fois-ci à proximité immédiate du chemin des Epoisats. Quant aux anciens pâturages, ils ont été entièrement regagnés par la forêt. Nous n'avons plus affaire en ces lieux, selon toute apparence, qu'à des gens du Pont qui ont leurs champs, et éventuellement ce dernier chalet.

La manière rapide dont la forêt a recolonisé un territoire autrefois pratiquement entièrement déboisé, se voit aisément sur les deux cartes postales suivantes qui ne sont séparées que par une dizaine d'années tout au plus.

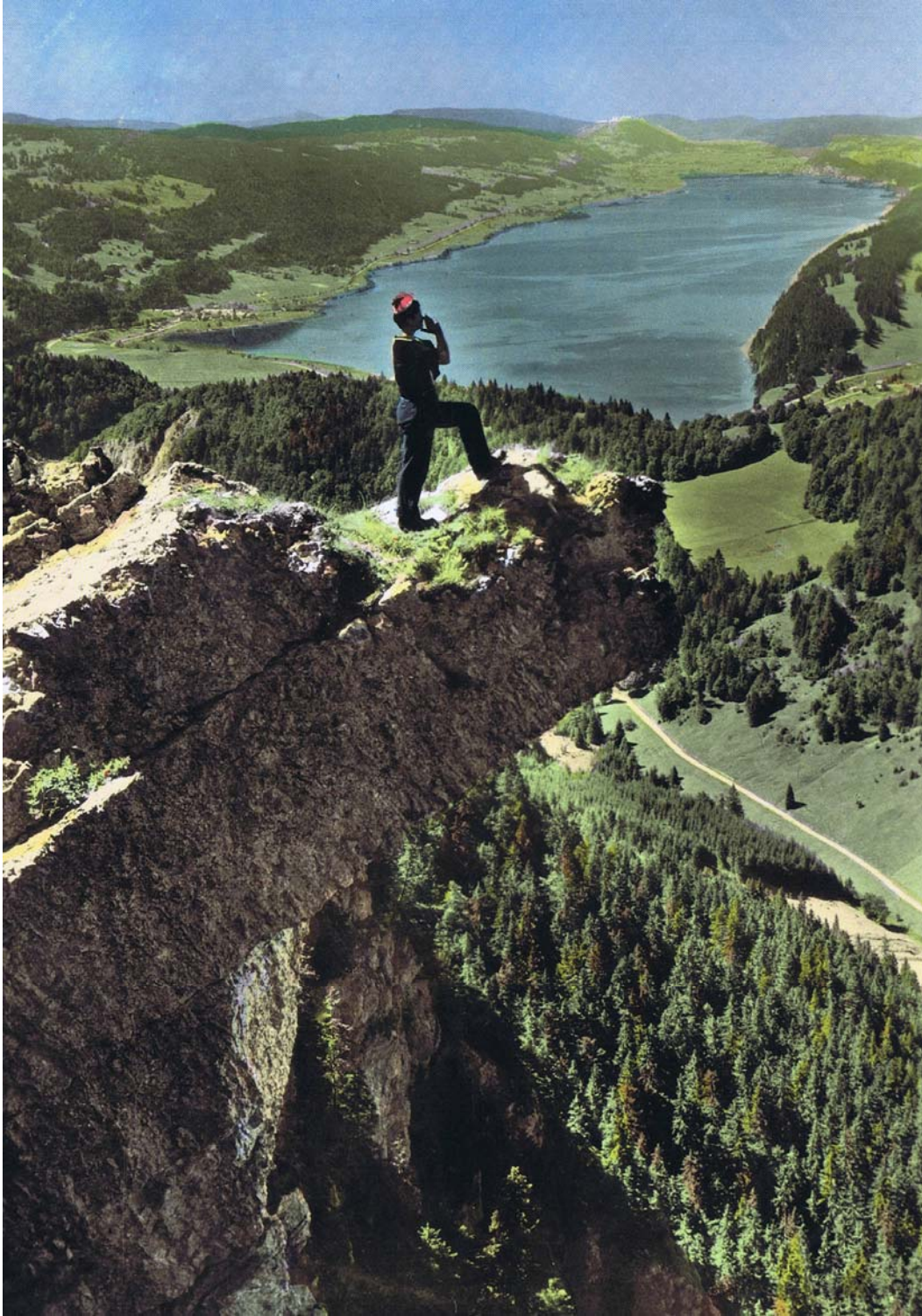


Photo bien évidemment classique et qui se découvre avec de nombreuses variantes. Nous sommes ici au début des années cinquante. Observez le vallon des Epoisats situé au pied de la roche. Sur la pente Dent de Vaulion, une portion de pâturage montre une plantation qui peut dater de quelque vingt à trente ans. Sur la pente opposée, au bord du chemin, un sapin solitaire.



Dix ans plus tard, à peine. Les sapins de la plantation ont grandi. La forêt du versant opposé s'est épaissie. Et à proximité de notre sapin solitaire, d'autres de ses congénères ont pris pieds et se développent déjà de manière impressionnante, avec une véritable haie en aval – plantation ? - Nul doute qu'aujourd'hui – photo à faire – toute la zone ait été entièrement recolonisée par la forêt. Cela va infiniment plus vite qu'on ne saurait le croire. Ce qui fait qu'aujourd'hui le vallon des Epoisats, pour l'un de ses anciens habitants qui serait revenu faire un tour parmi la bande de fous que nous sommes devenus, ne serait plus reconnaissable d'aucune manière !